

LES MODALITÉS ORGANISATIONNELLES

Appel à projet parentalité pour deux années 2019/2021

Information aux structures

- **Deux réunions d'information** destinées à faciliter la compréhension de l'appel à projets, à apporter d'éventuels renseignements complémentaires, à mettre en exergue les évolutions et points majeurs, à la fois d'un point de vue qualitatif et d'un point de vue administratif sont organisées :

- **le 25 février 2019 à 14h00**

dans les locaux de **la Maison de la Vie Associative**
55 rue André Marie Ampère
13 300 Salon de Provence

- **le 27 février 2019 à 14h00**

à la **Caisse d'Allocations Familiales** de Bouches du Rhône
Rez-de-Chaussée Salle 1.10
215 Chemin de Gibbes
13 014 Marseille

Afin de respecter les règles de sécurité instaurées dans le cadre du plan Vigipirate, une **inscription préalable est obligatoire pour assister à cette réunion**. Un mail doit être adressé au Réseau Parents 13 avec pour chaque participant les nom, prénom et structure d'appartenance. Les participants devront être munis de leur pièce d'identité. Les personnes non inscrites ne pourront être accueillies.

- La mise à disposition d'**une messagerie** pour d'éventuelles questions :

reseauparents13.cafmarseille@caf.cnafmail.fr

Dans tout mail, il est demandé d'indiquer dans l'objet **le nom de la structure** et le **fait motivant la correspondance**.

Composition des dossiers :

- Imprimés téléchargeables sur le site www.reseauparents13.fr.
- Un **dossier administratif relatif à l'association valable pour l'ensemble des dispositifs et actions**. (Une liste des pièces à fournir incluse). **Si vous avez déjà répondu à un appel à projet de la Caisse d'Allocations Familiales en 2019 et/ou transmis votre dossier administratif en 2019 : vous êtes dispensés de nous le transmettre.**
- Une fiche projet parentalité contextualisant l'ensemble des actions
- Des fiches « action » et des fiches « évaluation » spécifiques à chaque dispositif.

Il est attendu :

- un équilibre du budget prévisionnel de l'action et une corrélation entre les totaux et sous-totaux des charges et des produits ;
- **une évaluation intermédiaire qualitative et financière lors du dépôt de la demande pour tout renouvellement ;**
- des dossiers **complets**, dactylographiés, comportant signatures, tampons et pièces administratives demandés.

Dépôt des dossiers/Utilisation du CLOUD

Date butoir et fermeture du CLOUD:

le 15 Mars 2019

Étude des dossiers

Les structures seront invitées par voie de mail à participer à une commission locale de pré-étude des dossiers.

Afin d'anticiper leur disponibilité, un calendrier des commissions est diffusé.

Tableau des commissions 2019

TERRITOIRES	DATE	LIEU
<u>Salon</u>	Jeudi 2 et Vendredi 3 Mai 2019 Journée 9h 17h	CAF Salon 39 Rue Garbiero Z.I du Quintin 13300 Salon de Provence
<u>Arles</u>	Lundi 6 et Mardi 7 Mai 2019 Journée 9h 17h	CAF Arles 1 Rue Jean Giono Quartier Griffeuille 13200 Arles
<u>Aubagne / La Ciotat</u>	Jeudi 9 Mai 2019 Journée 9h 17h	CAF Allée Robert Govi Les Défensions 13400 Aubagne
<u>Marignane / Vitrolles</u>	Vendredi 10 mai 2019 Journée 9h 17h	CAF de Marignane Avenue JF Kennedy 13700 Marignane
<u>Aix-en-Provence</u>	Lundi 13, Mardi 14 et Mercredi 15 Mai 2019 Journée 9h 17h	CAF Le Phoebus 135 Chemin Roger Martin 13100 Aix en Provence
<u>Martigues / Port de Bouc / Miramas</u>	Jeudi 16 et Vendredi 17 Mai 2019 Journée 9h 17h	CAF Martigues – Quai Poterne Quartier de l'île 13500 Martigues
<u>Marseille Centre (1-2-3-4-5)</u>	lundi 20 et Mardi 21 Mai 2019 Journée 9h 17h	CAF Malaval 17 Rue Malaval 13002 Marseille
<u>Marseille sud (6-7-8-9-10)</u>	Jeudi 23 et Vendredi 24 Mai 2019 Journée 9h 17h	CAF Territoire Sud 1 Avenue Desautel 13009 Marseille
<u>Marseille 14/15/16</u>	Lundi 27, Mardi 28 et Mercredi 29 Mai 2019 Journée 9h 17h	CAF des BdR 215 Chemin de Gibbes 13014 Marseille Salle .
<u>Marseille 11/12/13</u>	Lundi 3, Mardi 4 et Mercredi 5 Juin 2019 Journée 9h 17h	Maison Sociale des Olives 1 Avenue des Pins Quartier des Olives 13013 Marseille
<u>Actions départementales</u>	Vendredi 7 Juin 2019 Journée 9h 17h	CAF des BdR 215 Chemin de Gibbes 13014 Marseille Salle .

Notification des décisions

Après délibération du comité des financeurs (**réunion les 13 et 14 juin**) et validation de la campagne par les instances réglementaires de la CAF, une notification de décision sera transmise par voie postale.